



GUIDE DES TARIFS SUGGÉRÉS
POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS
D'ARPENTAGE RENDUS SELON
LE BARÈME GÉNÉRAL

JANVIER 2025

Cette partie du Guide concerne uniquement des services rendus dans des conditions normales.

Cette partie du Guide ne doit être utilisée qu'à titre de référence dans la détermination des honoraires professionnels et tient compte des facteurs suivants :

- Les frais généraux d'une étude d'arpenteur-géomètre, incluant les charges sociales;
- La responsabilité de l'arpenteur-géomètre;
- La conservation du greffe et des archives;
- La nécessité d'assurer à la clientèle un service de qualité.

Un arpenteur-géomètre peut déterminer des honoraires professionnels inférieurs ou supérieurs aux tarifs suggérés selon les particularités de chaque mandat.

Le Guide n'a pas pour but de favoriser des discussions de prix entre les membres pour l'établissement d'un prix plancher commun après entente.

SERVICES D'UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE :

- Junior : 0-5 ans 168,00 \$ / heure
- Intermédiaire : 5-10 ans 240,00 \$ / heure
- Senior : 10 ans + 311,00 \$ / heure

LEVÉ TERRAIN

- 1 personne 168,00 \$ / heure
- Par personne additionnelle 68,00 \$ / heure

RECHERCHES

Au bureau de la publicité des droits, au Greffe de l'arpenteur général du Québec, à la municipalité, dans des greffes d'arpenteurs-géomètres ou de notaires, auprès de Gaz Métropolitain, Hydro-Québec, Bell Canada, Canadien National, etc. 153,00 \$ / heure

CALCULS (CAO) ET MISE EN PLAN (DAO) 153,00 \$ / heure

PLAN EN VERSION NUMÉRIQUE (FICHER) 470,00 \$ ch.

Note : Tous les déboursés et les taxes applicables doivent être facturés en sus.



GUIDE DES TARIFS SUGGÉRÉS POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS À COÛT FORFAITAIRE

Cette partie du Guide ne doit être utilisée qu'à titre de référence dans la détermination des honoraires professionnels et tient compte des facteurs suivants :

- Les frais généraux d'une étude d'arpenteur-géomètre, incluant les charges sociales;
- La responsabilité de l'arpenteur-géomètre;
- La conservation du greffe et des archives;
- La nécessité d'assurer à la clientèle un service de qualité.

Un arpenteur-géomètre peut déterminer des honoraires professionnels inférieurs ou supérieurs aux tarifs suggérés selon les particularités de chaque mandat.

Le Guide n'a pas pour but de favoriser des discussions de prix entre les membres pour l'établissement d'un prix plancher commun après entente.

MANDAT

Certificat de localisation (unifamilial en milieu urbain) 1 580,00 \$

Implantation et certificat d'implantation 2 300,00 \$

Piquetage :

- Levé complet et plan de localisation 1 500,00 \$ (urbain, simple)
- Présentation du plan et enquête auprès des voisins : 300,00 \$/enquête/voisin
- Le cas échéant, pose des repères et certificat de piquetage 1 250,00 \$ (urbain, simple)
- Si la pose des repères n'est pas possible, plan et rapport 1 200,00 \$ (urbain, simple)

Immatriculation (si requis, levé terrain exclu)

- Premier lot créé 1 438,00 \$
- Chaque lot additionnel créé 428,00 \$

Description technique (levé terrain exclu)

- Première parcelle 714,00 \$
- Chaque parcelle additionnelle (même minute) 250,00 \$

Note : Tous les déboursés et les taxes applicables doivent être facturés en sus.